

Réseau
Compost
Citoyen



Rapport d'activités 2023

Assemblée Générale 23 mai 2024

Table des matières

Introduction	3
1. Administration et Vie associative.....	3
1.1. Budget / Ressources Humaines / Administration.....	3
1.2. Organisation de l'AG.....	4
1.3. Séminaire.....	5
1.4. Adhérent-es et adhésions.....	6
1.5. Conseil d'administration et équipe salariée	7
1.6. Les RCC Régionaux.....	7
1.7. Stratégie pluriannuelle	10
2. Communication et actions grand public	10
2.1. Stratégie de Communication.....	10
2.2. Communication digitale	11
2.3. Site web.....	11
2.4. Tous au Compost !	12
2.6. Evénements externes.....	13
3. Représentation de la filière	14
3.1. Réglementation.....	14
3.2. Réseau des élu-e-s.....	15
3.3. Partenariats	16
3.4. Mécénat.....	16
4. Professionnalisation de la filière P-Gprox.....	17
4.1. La Démarche Qualité du RCC	17
4.2. L'Observatoire de la filière.....	18
4.2.1. La récolte de données via Géocompost, l'Annuaire... ..	18
4.2.2. Les études menées par le RCC.....	19
4.2.2.1. Guide du CAE	19
4.2.3. Observatoire des métiers et sites	20
4.3. Animation du réseau des Organismes de Formation de la Prévention et Gestion de proximité des biodéchets	21
4.3.1. Organisation d'événements fédérateurs permettant des espaces d'échanges de pratiques entre les Organismes de Formation	21
4.3.2. Création d'outils partagés.....	21
4.3.3. Accompagnement au quotidien.....	22
4.4. Financement de l'animation de la filière	22
4.5. Liens institutionnels	23
4.6. Audit/ Analyse des candidatures	23
4.6.1. Intégration de nouveaux Organismes de Formation au réseau via le processus de candidature	23
4.6.2. Renouvellement de l'enregistrement de la certification "Accompagner et sensibiliser ..." au Répertoire spécifique de France Compétences.....	24

Introduction

2023 était la dernière année de préparation nationale du déploiement du tri à la source des biodéchets sur tout le territoire... C'était aussi, pour le RCC, le début d'un changement d'échelle !

En 2023, nous avons en effet :

- accueilli plus de 1100 adhérent-es (871 en 2022)
- créé deux nouveaux postes à temps plein (Chargée du plaidoyer et des partenariats avec Cécile Bussière, et Chargée de la qualité des formations et certifications avec Julie Colin)
- amplifié notre communication :
 - création d'un poste d'alternante (Maëlia Laborde-Mouret)
 - engagement d'une agence professionnelle de communication (Façon de Penser) pour les 10 ans de Tous au Compost !
- mis en œuvre la nouvelle certification "Accompagner et sensibiliser à la pratique de la Prévention Gestion de Proximité [PGprox] sur le territoire" préparée par la formation Guide Composteur et obtenu son renouvellement via France compétences pour 3 années supplémentaires
- piloté une enquête nationale pour renouveler le Guide ADEME du Compostage autonome en établissement [CAE]
- créé et approfondi nos partenariats avec d'autres réseaux-clés (Compost plus, RCIS, RAE, AFAUP, USH,...) et notre plaidoyer auprès des Ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture et Alimentation
- démarré une grande réflexion sur la stratégie à 3, 5 et 10 ans du Réseau Compost Citoyen [RCC].

Afin de rendre compte au mieux de l'activité de l'association, répartir le travail entre administrateur-ices et équipe salariée et faciliter l'implication bénévole, nous avons réparti l'action de l'association en quatre pôles distincts:

- Administration et vie associative
- Communication et actions grand public
- Représentation de la filière
- Professionnalisation de la filière

Ces pôles structurent le présent rapport d'activité 2023.

1. Administration et Vie associative

1.1. Budget / Ressources Humaines / Administration

Ressources Humaines :

2023 a été une année d'augmentation des effectifs et de structuration de l'équipe salariée et du budget.

Le poste occupé par Florian Nouvel jusqu'en juin 2023, "chargé de coordination et de communication" a ainsi donné lieu à deux postes à temps plein : "chargé-e de plaidoyer et de partenariats" et "chargé-e de coordination nationale".

Nous avons effectivement créé 2 nouveaux postes à temps plein et ré-agencé certains postes pour avoir en décembre 2023 :

- 1 chargée d'animation du Réseau : Stéphanie Vincent-Sweet
- 1 chargée d'animation du dispositif de formation : Cécile Sautereau Foissac
- 1 chargée de coordination nationale : Marianne Thibault
- 1 chargée du plaidoyer et des partenariats : Cécile Bussière
- 1 chargée de la qualité des formations et des certifications professionnelles : Julie Colin
- 1 community manager en alternance : Maëlia Laborde-Mouret.

L'équipe a également accueilli Eva Sangarné en stage communication début 2023.

Budget :

Pour accompagner cette augmentation des effectifs et les ambitions du réseau, le **budget prévisionnel** a été particulièrement retravaillé et structuré pour être l'outil indispensable à la projection financière et à la prise du recul quant au changement d'échelle du RCC.

1.2. Organisation de l'AG

Les Assemblées Générales de 2023 se sont tenues au sein de la mairie du 10^e arrondissement à Paris, le 28 avril 2023, et ont rassemblé 97 personnes en présentiel, distanciel et par procuration.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a permis d'adopter de nouveaux statuts qui précisent le mode d'admission des adhérents par le biais des réseaux régionaux, la composition du Conseil d'Administration ($\frac{2}{3}$ issus des membres et $\frac{1}{3}$ représentant des régions) et le rôle du groupe inter-régions, organe non statutaire représentant les territoires.

L'Assemblée Générale Ordinaire qui a suivi a permis de valider les rapports usuels : moral, d'activités et financier. Les perspectives ont été discutées par petits groupes réunis par région. Enfin, le Conseil d'Administration a été élu. La journée s'est terminée par des ateliers aux choix sur des actions en cours (formation, démarche qualité...).



1.3. Séminaire



Le séminaire annuel 2023 du RCC s'est déroulé du 7 au 10 novembre à Saint-Malo, en Bretagne, territoire du RCC Grand-Ouest. Au total, **161 personnes** étaient présentes lors

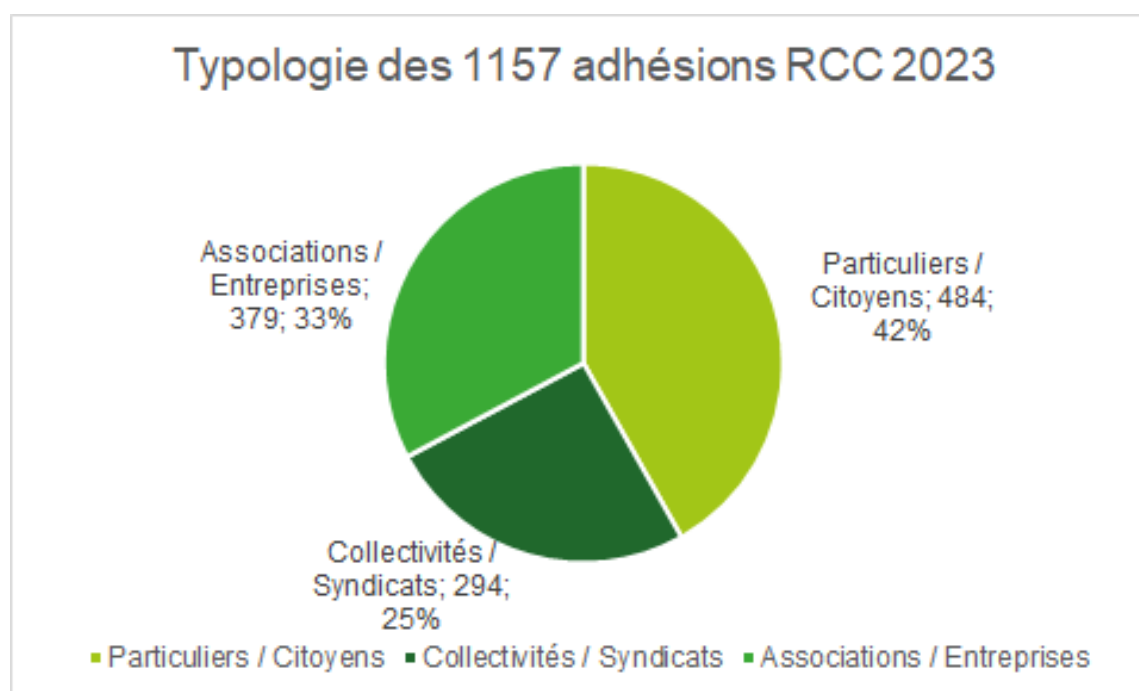
de cet événement autour de la thématique **“Ensemble, on va plus loin ! Des partenariats à explorer pour élargir les horizons du compostage de proximité.”**

Comme chaque année, le séminaire a été l’occasion de faire du lien et permettre des échanges entre les membres du réseau, mais aussi de faire témoigner plusieurs collectivités et professionnels sur la mise en place de la gestion de proximité des biodéchets sur un territoire. Le focus sur les écosystèmes de l’Économie Sociale et Solidaire et des partenaires des territoires (Observatoires, RCIS, RAE...) a permis d’ouvrir les perspectives de collaboration. La conférence scientifique sur le carbone organique du sol a suscité beaucoup d’intérêt, et les interventions autour de la valorisation étaient très concrètes. Plusieurs réflexions sur des actions à l’échelle de territoires, y compris sur la formation, ont permis aux participant-e-s de repartir avec pleins de projets en tête. Les visites de terrain à Saint-Malo et Dol-de-Bretagne ont mis en avant des innovations et surtout la force issue du travail collectif. Enfin, les temps “off” et les animations des soirées ont continué à consolider l’esprit de réseau et le partage d’expérience tant convoité.

En marge de ce rassemblement annuel se sont tenus :

- la rencontre des collecteurs de biodéchets en mobilité douce qui ont constitué le réseau “Cycl’Organique”, avec leur Assemblée Générale constitutive ;
- la rencontre des coordinateur-rices et administrateur-rices des RCC régionaux et national permettant de faire avancer les sujets inter-régionaux.

1.4. Adhérent-es et adhésions



En 2023 nous avons comptabilisé **1157 adhérent·e·s** dont le statut (ou typologie) est réparti comme montré dans le graphique (871 en 2022, 676 en 2021 et environ 500 fin 2020). Néanmoins, cette typologie est très variable dans chaque région. Pour rappel, lors de l'Assemblée Générale 2022 il a été acté que **l'adhésion se ferait dorénavant obligatoirement via le RCC régional** présent sur son territoire, et en l'absence de RCC régional elle se fera via le national. Chaque RCC régional verse à son tour **une cotisation au RCC national**, ce qui permet de proposer la double adhésion automatique régional-national.

En 2023, ce sont 11% des adhésions qui ont été faites directement au RCC national, une décroissance continue et logique au fil des années avec la création des RCC régionaux.

1.5. Conseil d'administration et équipe salariée

Le Conseil d'administration du RCC est composé de 15 administrateur·ices maximum, élu·e·s pour des mandats de trois ans. Il fonctionne grâce à un système collégial de co-présidence. En 2023, à la dernière Assemblée Générale, 10 administrateur·ices ont été élus·es ou ont poursuivi leur mandat. Deux d'entre eux ont démissionné en cours d'année.

Voici sa composition actuelle, pour rappel 8 administrateur·ices :

Pascal Revallier (Composterre)

Pascal Martin (Au Ras du Sol)

Charles Brault (Alterre Idées)

Jérôme Sandier (DM Compost)

Léa Egret (Compostons / Représentante du Réseau Compost Citoyen Occitanie)

Rose Lecuyer (CompostTout / Représentante du Réseau Compost Citoyen Grand-Ouest)

Hélène Guinot (Biocyclade / Représentante du Réseau Compost Citoyen Grand-Est)

Emilie Fazzini (auto-entrepreneure)

Le Conseil d'Administration [CA] s'est réuni tous les mois en visioconférence, avec certaines réunions exceptionnelles supplémentaires sur des points spécifiques (budget, gouvernance...), et plusieurs réunions en présentiel (journée de réflexion sur la stratégie nationale, préparation de l'AG et du Séminaire).

Les membres du CA se sont réparti le suivi des projets et missions pour accompagner les salariées au bon accomplissements de ceux-ci.

1.6. Les RCC Régionaux

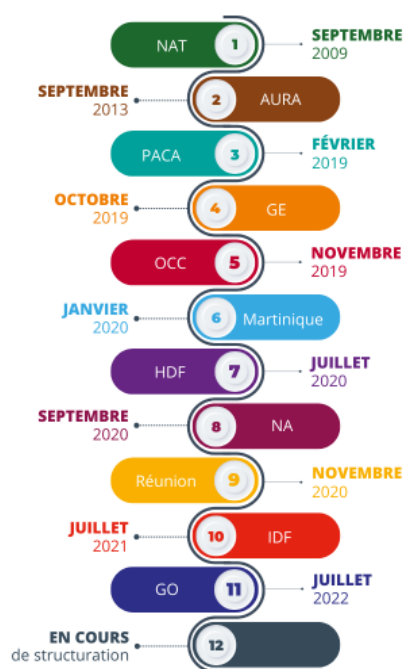
Fin 2023, nous comptabilisons 10 RCC régionaux :

- RCC Auvergne-Rhône-Alpes
- RCC Grand-Est
- RCC Grand-Ouest

- RCC Hauts-de-France
- RCC Île-de-France,
- RCC Martinique
- RCC Nouvelle-Aquitaine
- RCC Occitanie
- RCC Provence Alpes Côte d'Azur
- RCC La Réunion

Des RCC régionaux sont en incubation en Normandie, Centre-Val-de-Loire et Bourgogne-Franche-Comté.

8 des 10 réseaux régionaux ont des coordinateur·ices salarié·es ; pour les deux autres, ce sont les administrateur·ices qui se répartissent les missions. Sur l'ensemble des territoires, les réseaux régionaux continuent à se développer et à se formaliser, et le travail inter-régional permet de mener des actions plus ambitieuses et solidaires.



L'Inter-Région continue sa structuration. En 2023, l'Assemblée Générale extraordinaire a approuvé la modification des [statuts](#) pour faire apparaître cet organe qui fait partie intégrante du RCC (cf. Article 12 - Inter-régions).

Le travail inter-régional a augmenté exponentiellement avec l'équipe grandissante des coordinateur·ices des RCC. L'inter-région est opérationnelle par le biais de **réunions visio bi-mensuelles**, les "Cafés Coordos" et des différents **Groupes de Travail** (GT) menés par les coordinateur·ices. Des points trimestriels, rassemblant coordinateur·ices et administrateur·ices, posent des jalons réguliers sur les avancées communes et individuelles.

Voici la liste des GTs inter-régionaux menées en 2023 :

- Le "pot commun" (budget)
- Outillage numérique (CRM)
- Sites internet et webinaires
- Tous au Compost !
- Fête du Sol Vivant
- Rencontres interrégionales
- Observatoire de la PGprox
- Fiches techniques
- Mécénat
- Plaidoyer
- Harmonisation de la communication
- la Boucle du Compost
- Centre de ressources
- Bailleurs sociaux

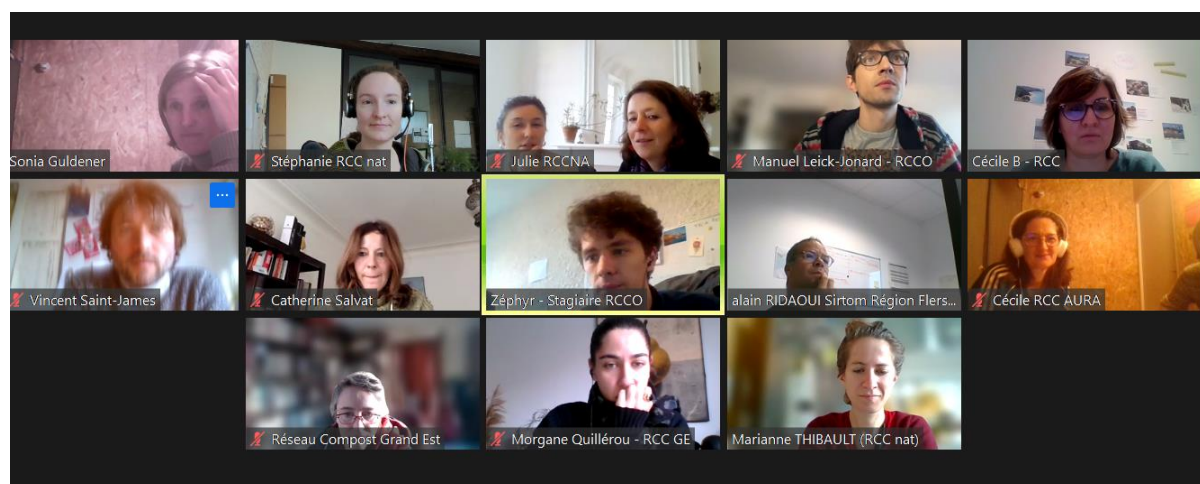
En 2023, deux rencontres physiques inter-réseaux régionaux et national ont eu lieu :

- Les 20 et 21 juin à Bègles, en Nouvelle-Aquitaine.
- Le 7 novembre à Saint-Malo, en amont du séminaire national.

L'équipe salariée du RCC (à tour de rôle Stéphanie Vincent-Sweet, Florian Nouvel et Marianne Thibault) a participé à plusieurs assemblées générales régionales ou journées techniques, et a effectué des déplacements dans des régions où des RCC sont en cours de constitution (Normandie et Centre-Val de Loire) :

- AG du RCC Île-de-France en mars
- AG du RCC Occitanie en avril
- AG du RCC Nouvelle Aquitaine en mai
- Journées de préparation du RCC Centre-Val de Loire les 30-31 mai
- Rencontres régionales du RCC Auvergne Rhône-Alpes en septembre

Outre-mers : des échanges ont eu lieu avec des adhérent·e·s à Mayotte et en Guadeloupe, où une réflexion sur la constitution ou non d'un RCC régional doit se poursuivre en 2024.



1.7. Stratégie pluriannuelle

La stratégie pluriannuelle définie en 2021 après 2 années d'accompagnement par Chantier Mobeele arrivant déjà à sa fin en 2024, nous avons entamé une réflexion plus anticipée pour l'horizon 2030, à travers plusieurs réunions présentiels et distancielles de l'ensemble du Conseil d'administration.

2. Communication et actions grand public

2.1. Stratégie de Communication

En 2023, le fil conducteur de la communication a été le décompte "J- " avant la mise en place de l'obligation du tri à la source des biodéchets, initié en 2022. La loi reste un argument fort pour inciter au changement de comportement.

L'année a donc été rythmée par cette campagne de publications sur les réseaux sociaux, avec des photos, des [vidéos](#) et des communiqués de presse, parfois en collaboration avec des partenaires (ADEME, ZWF...) et souvent avec l'aide des membres du RCC. Un décompte de la date de l'obligation via un compteur temps réel a été intégré sur les sites des RCC et mis à disposition des adhérents.



Image : Premier plan de la vidéo "J-100" qui a pour conclusion "Choisissez le compostage de proximité".

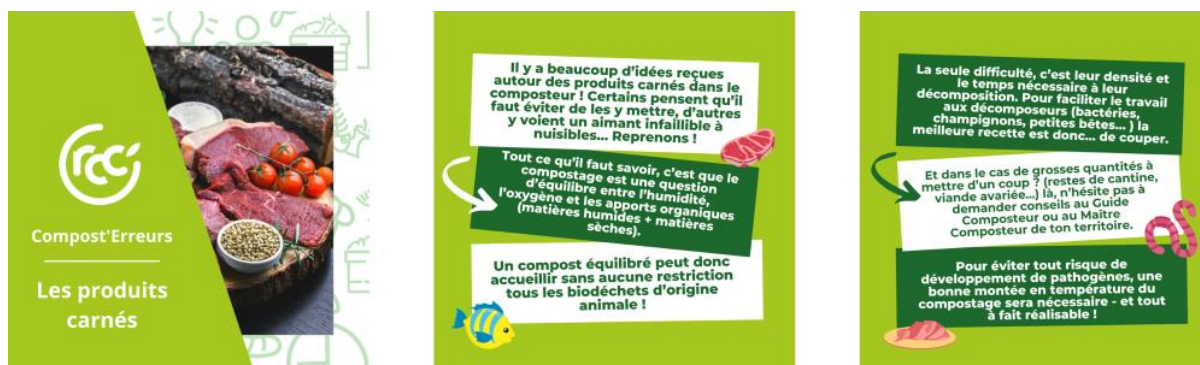


Image : capture d'écran du compteur sur le site internet

2.2. Communication digitale

Comme anticipé en 2022, la communication a nécessité plus de moyens humains. Au stage d'Eva a succédé l'alternance "community manager" avec Maëlia, le tout permettant d'augmenter la qualité des contenus sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Instagram, Youtube).

Afin d'apporter de l'information attractive et facile à comprendre pour le grand public, l'équipe du RCC a créé une série de vidéos faisant participer la communauté : "[Compostage & Confessions](#)", ainsi que des publications factuelles comme ci-dessous.

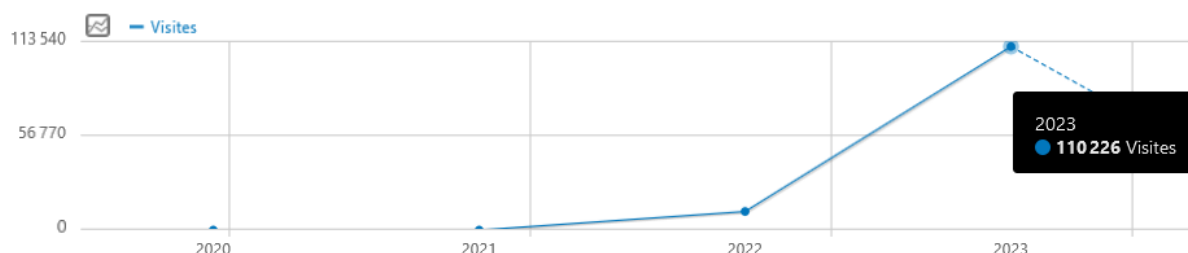


LinkedIn est le réseau social ayant vu la plus forte augmentation des abonnés, créant une communauté professionnelle active : +1500 abonnés entre septembre et décembre 2023. Facebook rassemble le plus d'abonnés au total avec 4800 abonnés fin 2023.

2.3. Site web

Un des outils principaux de vulgarisation auprès du grand public, avec les réseaux sociaux, est notre site internet www.reseaucompost.org qui est en perpétuelle amélioration. Le nombre de visites sur le site est en augmentation constante, pour atteindre **110 226 visites en 2023**. Il a été mis en ligne (refondu) en 2022, ce qui explique également la forte augmentation entre les deux années.

Graphique des dernières visites



Année

Les téléchargements de documents à partir de notre site web s'élèvent à 11 122 en 2023, avec en tête les fiches techniques, suivies des outils pédagogiques et des expositions. Cela confirme que notre site web doit tenir ce rôle de centre de ressources.

Forum :

Le RCC permet le conseil de premier niveau entre pairs via le forum. Cet espace d'échanges entre adhérent·e·s fonctionne très bien, avec 239 sujets et 608 commentaires postés en 2023 sur des sujets très variés, dont de nombreuses questions autour de la réglementation et des offres d'emploi (81 sur 239 sujets, soit la part la plus importante).

2.4. Tous au Compost !

La quinzaine nationale du compostage « Tous Au Compost » est de plus en plus relayée dans les médias ; le RCC y consacre beaucoup de temps de préparation. Cette quinzaine touche de plus en plus de monde pour sensibiliser à la pratique du compostage, non comme simple outil pédagogique mais comme réel moyen de détourner les biodéchets des poubelles. Le RCC coordonne la manifestation avec le concours des RCC régionaux et met à disposition beaucoup d'outils (site web, kit de communication, relations presse, présence sur les réseaux sociaux...).

Voici une infographie résumant les indicateurs chiffrés de la **10ème édition (anniversaire !)** de **“Tous au Compost !”** qui s'est déroulée du **25 mars au 9 avril 2023**, le bilan complet est disponible sur le site officiel dans “Anciennes éditions” :



De nouveaux records ont été établis avec 1777 événements sur 1064 communes, animés par 741 différents organisateurs (personnes ou structures), contre 1500 événements en 2022.

Pour cette 10ème édition “anniversaire”, le RCC a fait le pari d’augmenter sensiblement la couverture médiatique en faisant appel à une agence de relations presse reconnue. La revue de presse finale donne un potentiel de 58 millions de personnes touchées par les médias.

2.5. Fête du Sol Vivant

La Fête du Sol Vivant, ex “Café Compost”, portée par 5 RCC régionaux en 2023 est l’autre manifestation grand public “locale” qui va progressivement s’étendre à l’échelle nationale avec le soutien du RCC national. Elle ponctue l’année à une période charnière pour la gestion des biodéchets et notamment des **déchets verts**, qu’elle vise tout particulièrement : fin septembre-mi octobre.

2.6. Evénements externes

Les salarié·e·s et administrateur·ice·s du RCC ont participé à **une douzaine d’événements externes**, professionnels et grand public, pour sensibiliser à la pratique du compostage, porter ses messages et faire connaître davantage le réseau.

Cette participation s’est faite soit au travers :

- de la **tenue d’un stand** (au salon Permae, au salon Pollutec, au Carrefour des déchets),
- d’une **intervention** dans une table ronde (comme à Pollutec aux côtés de l’ADEME, au Carrefour des déchets à Montpellier ou encore aux Assises des déchets à Nantes)
- ou d’une **visite active** de l’événement pour rencontrer des partenaires.

Ainsi la chargée de plaidoyer du RCC s’est rendue en novembre au **Salon des maires et des collectivités locales**, Porte de Versailles, pour rencontrer des partenaires comme l’Union Sociale de l’Habitat et l’AFAUP, échanger avec des élus lors d’une table ronde sur les biodéchets au Congrès des maires et rencontrer de potentiels partenaires comme la FUAJ ou France Tiers-Lieux. De même, en janvier, deux salarié·e·s du RCC s’étaient rendus à **l’Université d’Hiver de la formation professionnelle** (UHFP) à Cannes, avec le soutien de l’ADEME, pour rencontrer les acteurs clés de la formation et des certifications (France Compétences, Pôle Emploi, Centre Inffo, Ministère du Travail).

Ce sont généralement les salarié·e·s chargé·e·s du plaidoyer, des partenariats et de la coordination qui participent à ces événements qui mobilisent aussi des représentant·e·s des réseaux régionaux (à l’occasion de la tenue d’un stand par exemple). Ainsi les permanences et l’animation du stand du RCC au **Carrefour des déchets de Montpellier** ont été réalisées par des membres de l’équipe salariée du RCC national et des membres salariés et bénévoles du Réseau Compost Citoyen Occitanie.

Autre événement d’importance en 2023, le salon professionnel **Pollutec** à Lyon en octobre. Grâce à son partenariat avec l’ADEME, le Réseau Compost Citoyen a pu

bénéficier d'un corner sur le stand ADEME, co-animé avec les membres du RCC Auvergne-Rhône-Alpes, et a participé à une conférence sur le déploiement du tri à la source des biodéchets.

Ces différents événements, répartis tout au long de l'année et sur tout le territoire français ont permis au RCC de bénéficier d'une **visibilité** intéressante tant au niveau des professionnel·le·s, des élu·e·s et du grand public. Ils montrent qu'ils sont essentiels au réseau et s'intègrent à la fois dans sa stratégie de communication et dans sa dynamique autour du plaidoyer et de ses partenariats.

3. Représentation de la filière

Le plaidoyer a commencé à se structurer en 2022 avec Florian Nouvel, il s'est développé davantage en 2023 avec l'embauche en juin d'une chargée de mission à plein temps sur le plaidoyer et les partenariats, Cécile Bussière. Le RCC continue ainsi de s'affirmer comme réseau incontournable de la filière PGprox auprès des institutions, des élu·es et de ses partenaires. Le réseau a pu élaborer des stratégies de plaidoyer et d'influence, en lien avec les relations presse et la communication pour mieux asseoir l'expertise et la crédibilité du réseau.

3.1. Réglementation

Après une année 2022 relativement calme sur le plan réglementaire, 2023 a été l'occasion de suivre plusieurs actualités, notamment l'application concrète de la loi Anti-Gaspillage et Économie circulaire (AGEC) et d'autres textes sur lesquels nous continuons de nous mobiliser en 2024 :

- Participation aux réunions du **Groupe de Travail [GT] biodéchets** organisé par le ministère de la Transition écologique pour définir les critères du tri à la source des biodéchets, avant le 1er janvier 2024. Plusieurs contributions et avis ont été rédigés pour soutenir la rédaction d'un arrêté avec des objectifs ambitieux pour cette mise en œuvre. Un simple avis (de type circulaire donc non contraignant), précisant les modalités de mise en œuvre du tri à la source, est finalement paru le 6 décembre 2023.
- **Arrêté** pour définir les conditions de **sortie du statut déchet [SSD] du broyat**. Une deuxième version du texte a été présentée en juillet 2023, sans convaincre réellement les parties prenantes. Nous avons continué de nous mobiliser afin que cette SSD soit généralisée à l'ensemble des usages des déchets verts pour permettre en premier lieu leur retour au sol pour respecter la hiérarchie des modes de traitement. Nous avons rejoint une *task-force* avec de nombreux autres acteurs pour défendre cette position et de nouveaux courriers communs ont été rédigés en août 2023. Le projet d'arrêté est toujours en cours à ce jour.

- **Socle commun des matières fertilisantes et supports de culture [MFSC]** : Une nouvelle version du projet de socle commun a été présentée à l'automne par le Ministère de l'agriculture, un texte très attendu par les filières de la valorisation organique. Globalement ce texte va dans le bon sens, celui d'un meilleur retour au sol des matières organiques, en abaissant les seuils d'inertes et de plastiques acceptés. Le RCC a contribué à la consultation publique ouverte en octobre et a incité ses adhérent·e·s à participer également. Le texte devrait être publié à l'été 2024, le RCC reste vigilant sur sa version définitive.
- **Contribution écrite du RCC** sur l'impact de la loi AGECL concernant les biodéchets, adressée aux co-rapporteurs de la mission parlementaire, Mme Riotton et M. Delautrette, député·e·s.

Enfin, un groupe de travail interrégional visant à établir une série de **fiches techniques sur la réglementation** a poursuivi son travail sur l'année 2023.

3.2. Réseau des élu·e·s

Le Réseau Compost Citoyen a lancé un réseau des élu·e·s en 2022 qui s'est concrétisé par deux occurrences distinctes (un webinaire sur les coûts de la gestion de proximité et une rencontre avec des élu·e·s parisiens). Suite à ce démarrage en 2022, nous avons proposé un **webinaire flash** en mars 2023 qui a rassemblé une soixantaine de participant·e·s.

Pour autant, la poursuite de la mise en place de ce réseau a été timide et n'a pas permis de mettre en place un réseau solide d'élu·e·s et de technicien·ne·s comme souhaité à l'origine. Différentes raisons expliquent ce manque, parmi lesquelles la difficulté à impliquer des élu·e·s déjà fortement sollicité·e·s par ailleurs. Face à ces difficultés, il est envisagé l'organisation de **webinaires techniques** en faisant appel à des expert·e·s du Réseau à partir de 2024. A cette occasion, le RCC souhaite créer **un espace dédié** sur le forum du site internet.

3.3. Partenariats

En 2023, nous avons consolidé nos relations et actions communes avec France Nature Environnement, Zero Waste France et le Réseau Compost Plus, avec notamment la publication d'un communiqué de presse commun : "J-100 avant le tri à la source des biodéchets". D'autres partenariats ont émergé également : tout d'abord avec deux réseaux "cousins" que sont le Réseau Compost In Situ, le Réseau de l'Assainissement Écologique et le nouveau réseau Cycl'Organique ; avec d'autres associations nationales aux thématiques proches ensuite, comme l'Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle, le Mouvement des Régies de quartier, ou encore l'Union Sociale de l'Habitat (nationale) et l'APES (association francilienne de l'habitat social).

Plusieurs partenariats font ou feront l'objet d'une convention écrite en 2024 afin de renforcer nos liens mutuels entre réseaux.

Des échanges ou actions communes ont eu lieu de manière plus ponctuelle avec d'autres acteur·trices de la filière biodéchets ou concerné·es de près ou de loin par nos thématiques.

3.4. Mécénat

Le RCC a reçu en 2023 le soutien financier de deux mécènes :

- la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès Humain [FPH], qui nous finance l'équivalent d'un ETP par an sur le développement du plaidoyer notamment. Il s'agit d'un partenariat pluriannuel commencé en 2020, qui se poursuivra en 2024-2026.
- la Fondation d'entreprise Rustica, qui nous a apporté un soutien ponctuel au financement de Tous au Compost !

La création de partenariats financiers se fait sur le temps long et en y consacrant un temps humain conséquent. Nous avons commencé en 2023 à élargir notre veille sur les mécénats potentiels, tout en réfléchissant également aux "lignes rouges" éthiques que peuvent constituer certains partenaires financiers. L'idée est bien en 2024 d'élargir ces partenariats financiers pour permettre au RCC de se doter d'un budget annuel à la hauteur des enjeux.

4. Professionnalisation de la filière P-Gprox

Un des axes stratégiques du RCC est de développer et garantir une offre adaptée de la P-Gprox, c'est-à-dire de mailler le territoire avec des outils pratiques et favoriser la montée en compétence du plus grand nombre de personnes possible.

4.1. La Démarche Qualité du RCC



En 2022, avec le soutien de l'ADEME, le RCC a mis en place un cahier des charges permettant d'évaluer la qualité d'opérations de compostage d'un territoire, ou

directement d'un site en particulier. Cette démarche, proposée sous la forme de **trois outils différents** (appellation "Site Vitrine", audit auto-diagnostic de site/d'opération, audits de diagnostics complets accompagnés) est à la fois une **aide à l'évaluation de leurs actions pour les collectivités**, mais aussi un excellent moyen de faire remonter des **données** sur les pratiques de compostage à travers les territoires et de les valoriser. Cette démarche permet également de suivre l'évolution et de dégager de grandes tendances en termes de pratiques de la part des collectivités engagées dans la démarche.

Réalisations 2023 :

Un logo et une identité graphique ont été créés pour la Démarche Qualité globale et également pour l'appellation Site Vitrine.

Plusieurs réunions avec les pilotes des RCC régionaux ont rendu opérationnelle la mise en œuvre de l'action en région. Les premiers sites ayant reçu la nouvelle appellation sont visibles sur Géocompost. En 2023, nous avons enregistré 1036 visites de la page "Sites de compostage Vitrites et Démarche qualité". Nous n'avons pas les statistiques pour comparer avec 2022 car le site internet a été inauguré en cours d'année.



4.2. L'Observatoire de la filière

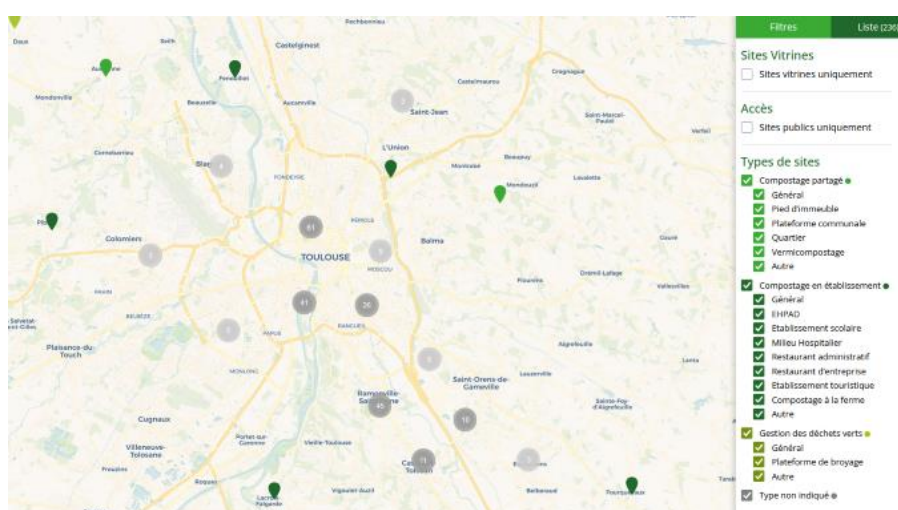
Depuis plusieurs années le RCC développe des **outils de suivi** visant à structurer la filière « PGProx » notamment grâce au soutien de l'ADEME. Ces outils sont mis en œuvre et les données récoltées, analysées et diffusées pour constituer les bases d'un observatoire national de la filière.

4.2.1. La récolte de données via Géocompost, l'Annuaire...

Le Réseau Compost Citoyen héberge et rend visible la base de données nationale des sites de compostage partagés via l'application Géocompost et via l'Annuaire des acteurs privés de la filière. Ces outils ont été mis à jour pour être plus opérationnels début 2023. L'évolution des données collectées par ce biais est suivie et analysée par le RCC pour rendre visible les grandes tendances du développement de la prévention-gestion de proximité et alimenter ses partenaires institutionnels avec ces données.

Géocompost :

L'affichage de la cartographie a été modifié afin d'être plus lisible et réduire le temps de chargement de la page ("clusters").



Indicateurs : En comparant les chiffres clés 2020-2021-2022, nous confirmons **une hausse de tous les indicateurs**. De 6585 t/an de biodéchets détournés en 2020 contre 12253 en 2023. Cela correspond à une hausse du nombre de sites référencés : 3970 en 2020 et **5990** en 2023. Le RCC sait que la cartographie est loin d'être exhaustive avec beaucoup de sites non référencés. Un travail de communication et de collaboration avec les RCC régionaux, les collectivités, les observatoires régionaux et les réseaux partenaires permettrait de consolider la base de données.

L'annuaire des acteurs des biodéchets

La cartographie qui référence les acteurs professionnels de la filière PGprox a été vue 16320 fois en 2023, témoignant d'un réel intérêt pour la mise en relation des professionnels.

En 2023, pour 480 acteurs référencés (126 de plus qu'en 2022), la typologie était :

- Associations : 40,6% (en baisse)
- Entreprises : 30% (en augmentation)
- Collectivités : 17% (en augmentation)
- Autres : 12,3% (en baisse)

4.2.2. Les études menées par le RCC

4.2.2.1. Guide du CAE

Le RCC co-pilote depuis la fin 2022 un groupement de 9 structures spécialisées dans la P-GPROX, ayant remporté un appel d'offre de l'ADEME pour réécrire le Guide ADEME sur le Compostage autonome en établissement, [CAE] dont la 1ère version date de 2012.

A cette fin, les membres du groupement ont procédé à une **enquête** auprès de 50 établissements ayant mis en place un dispositif de CAE, afin de produire des données qualitatives et quantitatives permettant d'étayer la réécriture du Guide. Ce groupement a ainsi produit un Rapport, sa synthèse, une plaquette et le fameux nouveau Guide du CAE, lesquels devraient être publiés par l'ADEME au 1er semestre 2024.

4.2.3. Observatoire des métiers et sites

Observatoire des métiers

Chaque année, un bilan des formations est réalisé par le RCC. Ce bilan est obtenu suite à la collecte et l'analyse des données transmises par l'ensemble des Organismes de formation du dispositif PGprox.

Compte tenu de la réactivation des certifications sur les parcours Guide et Maître Composteur, le volume de formations PGprox a été encore supérieur à l'année précédente. Les parcours Référent de Site et Guide Composteur restent les formations les plus demandées, avec une dominante en faveur des opérations de compostage partagé. L'augmentation du nombre de Maîtres Composteurs validés est également encourageante, en corrélation avec l'obligation du tri à la source au 1er janvier 2024 (voir §4.6.2).

La demande de terrain est donc de plus en plus forte, et conforte la valeur d'usage des compétences associées aux formations à la gestion de proximité des biodéchets.

Compte tenu de la mise en application de la loi AGECE, il est à anticiper l'atteinte d'un palier dans les années à venir en matière de formations PGprox. Les parcours doivent donc être consolidés et reconnus pour perdurer dans le temps et conforter l'activité de formation des OF du réseau.

Cette remontée de données est un indicateur indispensable pour prendre le pouls de la filière formation PGprox. Au-delà des contrôles prévus en 2024, via une procédure d'audit à dominante pédagogique, le **nouveau site internet du RCC** paru à l'automne 2022 commence à assurer sa fonction d'outil de collecte et de mise en valeur des données de la PGprox sur le territoire, par l'exposition des actions réalisées par le RCC, et la diffusion d'**analyses statistiques** solides sur les sites de compostages et les formations dispensées.

La démarche d'enquête, sur le modèle de celle réalisée en 2021 **sur les rôles et missions des acteurs de la filière PGprox**, devra être régulièrement reproduite afin de suivre l'évolution des rôles et missions des acteurs de terrain, et de permettre l'amélioration continue du référentiel de formation.

4.3. Animation du réseau des Organismes de Formation de la Prévention et Gestion de proximité des biodéchets

4.3.1. Organisation d'événements fédérateurs permettant des espaces d'échanges de pratiques entre les Organismes de Formation

Le Réseau Compost Citoyen organise chaque année une « Journée des Organismes de Formation » [JOF]. Cette journée, en présentiel à Paris, permet de réunir tous les OF et de faire avec eux le **bilan** des formations qui se sont tenues l'année précédente. Elle permet également de co-construire les **évolutions** du dispositif, d'appuyer les **échanges entre pairs**, et de faire remonter les **besoins du terrain**.

Le RCC réalise donc un **bilan annuel des entrées et sorties d'OF** dans le dispositif, ainsi qu'un bilan du **nombre de formations** réalisées, leur **type**, et le **nombre de stagiaires** formés. Ce bilan permet de prendre le pouls de la filière formation PGprox, de constater son évolution et de donner des repères aux OF.

En 2023, la préoccupation principale a été, sans surprise, la mise en application de la certification des parcours de formation Guide et Maître Composteur·ice. Très mobilisantes pour les OF, en temps comme en nouvelles pratiques à intégrer, les certifications RS6115 et RS6116 ont été au cœur des débats et groupes de travail.

Ce sujet devrait prendre une place importante également dans les années à venir, compte tenu du fait que la certification des parcours permet la mobilisation de financements d'Etat par les stagiaires, et donc de nouveaux stagiaires pour les OF, mais aussi une reconnaissance nationale des compétences de la PGprox.

4.3.2. Création d'outils partagés

Pour assurer son rôle fédérateur, le RCC propose des outils qui peuvent être mobilisés par les adhérents pour échanger, se former, s'entraider.

L'animation du dispositif de formation PGprox met à disposition des OF différents outils mobilisables au quotidien.

Notamment, le lancement du **nouveau site web** a pu être opéré à l'automne 2022. L'année 2023 a été la 1ère année d'utilisation de l'interface pour les OF, avec la possibilité de :

- publier en ligne de leurs formations dans le catalogue des formations accessibles à tou.tes
- gérer les inscriptions de leurs stagiaires à leurs sessions de formations et aux oraux de certification relatifs au parcours Guide Composteur.rice complet
- émettre les attestations officielles de fin de parcours de formation
- remonter les données indispensables à la réalisation d'un observatoire des formations PGprox.

4.3.3. Accompagnement au quotidien

Sans parler des actions spécifiques d'accompagnement, une **permanence téléphonique** est assurée par la salariée du RCC pour répondre à toutes les interrogations et besoins des OF :

- assistance technique pour l'interface web formation
- explication des démarches de candidature pour de nouveaux parcours
- réglementation liée aux formations...

4.4. Financement de l'animation de la filière

Dans le cadre du dispositif de formations PGprox, un système de cotisations a été mis en place en 2019 à la reprise de l'animation du dispositif par le RCC sous convention ADEME, en vue d'une pleine autonomie sur le sujet début 2023. Le calcul de cette cotisation a été élaboré lors d'un travail collectif des OF, et est présenté dans la fiche suivante :

Réseau Compost Citoyen   Biodéchets Prévention-Gestion de proximité Cotisations au dispositif de formation PGprox	
PART FIXE	PART VARIABLE
Cotisation de base obligatoire 50 € avec ou sans formations réalisées, ou uniquement des formations Référent de Site - RS	Montant par stagiaire par journée de formation : 12€/jour-stagiaire Quel que soit le parcours RS, GC, MC, CMD réalisé Non assujetti à la TVA
+ Si réalisation effective de formations Guide Composteur (GC) (avec ou sans formations Référent de Site (RS) réalisées) 100 € OU Si réalisation effective de formations Maître Composteur (MC) et/ou Chargé.e de mission Déchets (CMD) (avec ou sans formations RS ou GC réalisées) 350 €	<u>Exemples :</u> 1. L'OF « x » propose des formations MC et GC. Cette année, il a réalisé une formation GC de 3 jours avec 16 stagiaires. → Part fixe : 50 + 100 = 150 € → Part variable : 16 stagiaires x 3j x 12 €/j = 576 € → Cotisation totale : 150 + 576 = 726 € 2. L'OF « y » propose des formations RS et GC. Cette année, il a réalisé 3 formations d'initiation au compostage (module RS11) d'1/2 journée avec 9 stagiaires. → Part fixe = 50€ → Part variable = 9 stagiaires x (3 x 0,5 j) x 12€/j = 162 € → Cotisation totale : 50 + 162 = 212 €

RCC – Calcul cotisations PGprox - V20230222 - P1/1

Le travail de communication reste toujours nécessaire auprès de nombreux OF pour faire comprendre et accepter le modèle de financement collectivement élaboré.

La remontée de données annuelle a permis de confirmer le fait que l'appel à cotisation 2024 sur les formations 2023 sera supérieur à celui de l'année précédente.

4.5. Liens institutionnels

Dans le cadre du dispositif de formation PGprox

Tous les 3 mois, le RCC et différents partenaires se regroupent pour aborder des points stratégiques et techniques relatifs au dispositif de formation, pour le border et le faire évoluer, permettant toujours plus d'adaptation aux besoins du terrain.

Le **Comité de Pilotage** (ex-Cotech) est l'organe qui prend les décisions techniques les plus pointues et valide les candidatures des OF voulant intégrer le dispositif ou élargir leur périmètre de charte. Il est constitué d'administrateur.rices du RCC et des représentants des OF.

Le **Comité d'Orientation** (ex-Copil) est l'instance qui prend les décisions stratégiques. Il est constitué des membres du Copil auxquels s'ajoute d'autres "collèges" : les institutions en charge des politiques biodéchets (ADEME, Ministères de la Transition Ecologique et Ministère de l'Agriculture), les institutions en charge de la formation professionnelle

(CNFPT), les collectivités territoriales et leurs représentants (AMORCE), les producteurs de biodéchets.

En 2023, les préoccupations de ces instances ont été focalisées sur le renouvellement de la certification associée au parcours Guide Composteur et la création de liens avec des structures financeuses de la formation professionnelle (Régions de France, mais aussi région par région, Pôle Emploi).

Un dernier type d'action a été mené en local : un **atelier**, animé par la chargée de mission, pour expliciter le dispositif de formation auprès d'un public de demandeurs d'emploi. Cet atelier, initié à proximité des bureaux du RCC (agglomération toulousaine), a vocation à être diffusé pour être reproduit sur les autres régions, à la demande des RCC régionaux qui le souhaitent.

4.6. Audit/ Analyse des candidatures

4.6.1. Intégration de nouveaux Organismes de Formation au réseau via le processus de candidature

Parmi les missions du RCC, l'accueil de nouveaux OF au sein du dispositif est essentiel. Cette démarche exigeante se réalise suivant un **processus de candidature des OF**, sanctionnée par l'**adhésion à la Charte** du dispositif dans le cas où le dossier de l'OF est satisfaisant.

Le processus d'analyse des candidatures consiste en l'étude des dossiers des OF demandeurs, qui doivent présenter la structure candidate, les formateur·ice·s intervenant dans la dispense des formations, ainsi que toute la trame pédagogique des formations.

En 2023, le RCC a internalisé l'analyse des candidatures via la récupération et mise à jour de la grille standardisée d'évaluation des critères co-crée à l'origine du dispositif par l'ADEME et le bureau d'étude Inddigo.

Reste l'analyse du "petit nouveau" module GC26/ Mettre en œuvre une action de lutte contre le gaspillage alimentaire créé en 2022 et dont l'analyse est toujours déléguée à la structure spécialisée Pro-portion

4.6.2. Renouvellement de l'enregistrement de la certification "Accompagner et sensibiliser ..." au Répertoire spécifique de France Compétences

Les 2 salariées du RCC dédiées ainsi qu'un GT "Certification" indemnisé ont déposé en 2023 le dossier de renouvellement de la certification "Accompagner et sensibiliser à la pratique de la P-GPROX sur le territoire" auprès de France Compétences. En charge :

- analyser les premiers **retours d'expériences** des OF et des candidat-es suite à la réalisation des premières épreuves certifiantes,
- effectuer une **enquête** auprès des personnes déjà détentrices de la certification ou équivalent (= les "Guides Composteurs" ayant effectué le parcours complet de formation entre 2019 et 2023) afin de connaître le taux d'employabilité généré par la détention de cette certification
- produire les **améliorations** nécessaires au dossier relatif aux compétences de Guide Composteur (fiche RS6115).

Après de nombreux échanges avec France Compétences, le renouvellement de la certification est assuré pour 3 nouvelles années à partir de septembre 2023. Nouveau code : "RS6396".

Cette procédure a entraîné une professionnalisation drastique du parcours Guide Composteur notamment, avec l'organisation d'épreuves écrites structurées et professionnalisantes, et la création d'une épreuve orale - inaugurées cette année 2023 par le RCC et les 19 OF habilités pour les faire passer.

Le RCC, en tant qu'organisme certificateur, a pour mission de contrôler les modalités d'organisation des épreuves écrites, d'organiser les épreuves orales, et de délivrer les parchemins après réussite aux épreuves. L'organisation d'une journée de jury représente environ 15 h de travail pour la salariée dédiée.

En 2023, **225** candidats se sont présentés à l'oral de la certification "Accompagner et sensibiliser à la pratique de la PGprox sur le territoire" (Guide composteur) et **103** à celui d'"Organiser et déployer des opérations de PGprox sur le territoire" (Maître composteur). Une centaine de membres de jurys a été mobilisé sur l'année pour participer à ces oraux.

Un travail considérable d'accompagnement des OF est nécessaire au quotidien : cela représente 50 à 80% d'un temps plein. C'est pourquoi le RCC a décidé d'embaucher en décembre 2023 une personne en renfort sur le sujet. Ce poste est dédié au renouvellement et suivi des certifications professionnelles, ainsi qu'au pilotage d'une procédure d'audit qui permettra de s'assurer sur le terrain de la qualité des formations dispensées par le réseau d'OF chartés.